

**Déclaration du collège échevinal**  
**présentée par Léon Gloden, bourgmestre,**  
**lors de la réunion du conseil communal du 17 novembre 2017**

**Le collège échevinal se compose comme suit: Léon Gloden, bourgmestre,  
Marc Krier, échevin, Monique Hermes échevin.**

### **Introduction**

Le parti politique „CSV“ et le parti politique „déli Gréng“ ont décidé de continuer la coalition, qui depuis 2011 fonctionne harmonieusement, afin de garantir la continuation de la politique engagée et du programme d'investissement, basé sur une politique financière durable et cohérente.

En 2011, nous proposons les priorités suivantes:

- Le financement d'un parking souterrain sur le site de l'ancien hôpital et de l'ancienne maison de retraite.
- La construction d'un nouveau complexe sportif et culturel.
- L'aménagement de la place du Marché.
- L'extension de la Maison relais.

Grâce à une politique financière saine et durable, ces projets ont pu être ou sont en train d'être réalisés. D'autres projets, qui ont rendu notre ville plus attrayante ont également pu être réalisés, comme par exemple les travaux de rénovation dans la zone piétonne, la création de nouveaux parkings, la réfection d'infrastructures souterraines, etc.

La qualité de vie de nos citoyens et citoyennes reste notre première priorité. Qu'ils se sentent à l'aise dans la métropole de la Moselle et qu'ils savourent le «Miseler way of life».

Nous continuerons à poursuivre une politique transparente ainsi qu'à investir dans les infrastructures attrayantes et durables. Nous nous engagerons également à poursuivre une politique écologique réalisable, promouvant la protection du climat et de la nature.

Nous continuerons à nous engager pour une administration publique efficace et orientée.

### **Priorités**

Comme les projets prioritaires du contrat de coalition et de la déclaration du collège échevinal de 2011 sont achevés ou en train d'être réalisés, et comme bon nombre de petits et grands projets ont été mis en œuvre, nos priorités pour la période de 2017/18-2023 seront les suivantes:

- La révision du règlement relatif au parking résidentiel.
- Des efforts continus pour la création de parkings supplémentaires.
- La réalisation de la phase 3 de la Place du Marché équipée d'un parking souterrain.
- Une fois que les études préliminaires pour la révision du PAG seront terminées, cette révision se fera en concertation avec les citoyens.
- L'opposition formelle à l'extension des réservoirs pétroliers dans le Port de Mertert.
- La création de logements supplémentaires, soit par la commune soit par des promoteurs privés ou publics. L'introduction de la procédure concernant le PAP Pietert auprès des autorités compétentes.
- Après l'ouverture du nouveau hall sportif, le centre culturel et sportif sera transformé en centre à destination purement culturelle, avec des salles supplémentaires pour l'Ecole Régionale de Musique Grevenmacher ainsi que des salles de réunions. En outre la Gare routière sera réaménagée.

## Développement communal et promotion continue de la qualité de vie

Nous poursuivrons le développement communal prospectif et durable. Le nombre de la population de la Ville de Grevenmacher ne peut augmenter sans fin, dû à la situation géographique de notre ville, qui compte actuellement 4.906 habitants (situation au 08.11.2017). Un chiffre réaliste pour notre ville est un cap de +/-5500 habitants.

- Une fois les études préliminaires pour la révision du PAG terminées, la révision du PAG se fera en concertation avec les citoyens.
- Nous continuerons à faire des efforts concernant la création de logements supplémentaires. Ceci signifie:
  - La réalisation rapide du PAP Pietert.
  - Le PAP Op Flohr.
  - La rénovation des maisons 29-31 «rue Syr».
  - La création de logements sociaux en collaboration avec le «Fonds de logement» ainsi que la «SNBM» au PAP Pietert et PAP Op Flohr, avec une priorité de location ou droit de préemption pour les habitants et les familles de Grevenmacher.
  - La vente d'une partie du terrain du camping en accord avec le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Grevenmacher, en vue de l'aménagement de logements.
  - Aménagement de terrains constructibles. La fermeture des terrains vagues entre constructions.
  - La conservation des bâtiments de valeur existants.
  - La restauration des bâtiments anciens au centre-ville.
- L'achèvement des travaux à la station d'épuration.
- L'opposition formelle à l'extension des réservoirs pétroliers dans le Port de Mertert.
- Le soutien de la création d'un centre médical par un promoteur privé.
- Des discussions avec les autorités étatiques pour déplacer le dépôt de l'Administration des Ponts et Chaussées de la «rue de la Moselle» vers le «Potaschberg». Ceci permettra un réaménagement dudit terrain pour des habitations, commerces et parkings.
- Des négociations avec les autorités étatiques concernant l'aménagement du terrain dans la «rue du Centenaire», où se trouve aujourd'hui l'Ecole Régionale de Musique (p. ex. la construction d'une piscine couverte, en collaboration avec les communes avoisinantes et avec l'Etat, ou la construction, soit d'habitations, soit d'un complexe administratif avec parking).
- La poursuite du renouvellement de rues et d'infrastructures souterraines.
- L'extension du réseau de gaz naturel et du réseau de la fibre optique.

## Promotion de l'économie locale

Grevenmacher a l'avantage de disposer d'une part de beaucoup de commerces de détail au centre-ville et d'autre part d'une zone industrielle et artisanale au «Potaschberg». Les entreprises et les indépendants créent des emplois à proximité du domicile.

Nous réaliserons:

- Le PAP «rue de Flaxweiler».
- La réalisation concrète du «Financial Center» au Potaschberg.
- Le concept du «Pakt Pro Commerce» en collaboration avec l'Union Commerciale et Artisanale de Grevenmacher et le Ministère de l'Economie.
- Une collaboration encore plus étroite avec l'Union Commerciale et Artisanale de Grevenmacher.

## Sécurité

Les habitants comptent sur le fait que les responsables politiques s'engagent pour la sécurité et l'ordre publics dans la commune. Le concept de sécurité établi entre 2011-2017 sera poursuivi :

- La Lutte contre le vandalisme.  
L'installation d'un système de vidéosurveillance sur certaines places publiques (comme par exemple près du Bistro Quai, sur la Place du Marché, etc.)
- L'installation d'un système d'éclairage public moderne éclairant les passages pour piétons, notamment dans les rues dans le quartier de l'école.
- La limitation de vitesse à 20/30 km/h dans les quartiers résidentiels autour des écoles.
- La continuation des patrouilles communes de la Police et des agents municipaux.
- Le lancement d'une campagne de sensibilisation contre le vandalisme.

## **Mobilité et Transport**

Vu la situation géographique de Grevenmacher en tant que localité frontalière, notre ville constitue un afflux important de trafic. Il est important de continuer à promouvoir le transport public et la mobilité douce.

Nous allons réaliser:

- La révision du règlement relatif au parking résidentiel, basée sur les propositions présentées au Conseil communal du 3 mai 2017.
- La mise en place d'horodateurs dans les quartiers résidentiels autour de l'école fondamentale et du «Maacher Lycée».
- Nous ferons des efforts pour créer des parkings supplémentaires:
  - La construction d'un parking souterrain dans le cadre de la réalisation de la phase 3 du réaménagement de la Place du Marché.
  - La construction d'un parking dans la rue Victor Prost.
  - L'avancement de la construction du «Park & Ride» de l'Etat en face du bâtiment de la police.
  - La construction d'un parking dans la rue Kummert ; ce parking sera adjacent au parking existant en face du cimetière.
  - Des négociations avec les représentants de la Congrégation des Sœurs Franciscaines, afin de participer à la construction d'un parking souterrain sur le terrain de «l'Institut St-François», et du foyer «Museldrauwen».
  - A moyen terme, au cas où le terrain de l'Etat dans la rue du Centenaire sera réaménagé, nous allons agir pour qu'un parking souterrain y soit intégré.
  - En cas de déplacement du dépôt de l'Administration des Ponts et Chaussées des places de parkings supplémentaires pourraient être créées dans la rue de la Moselle. En outre nous essayerons de trouver d'autres moyens pour créer des parkings supplémentaires.
- La mise en place d'une ligne de bus locale (Citybus) reliant le Potaschberg au centre-ville de Grevenmacher ainsi que le centre-ville aux autres quartiers.
- Le réaménagement du carrefour central au Potaschberg en collaboration avec les autorités de l'Etat.
- Une connexion de bus améliorée avec l'aéroport, ainsi qu'une connexion améliorée en direction «Wecker-Gare» ainsi que de la gare de Wasserbillig et en direction de Junglinster.
- La continuation de la construction de pistes cyclables dans la ville et l'installation de stations de location de vélos avec un partenaire, ainsi que la mise en place de bornes de recharge supplémentaires pour les véhicules et vélos électriques.
- La promotion de la coopération transfrontalière, afin de trouver de solutions quant à l'augmentation de la circulation.

## **Famille, enfant et école**

Nous nous engageons pour une commune qui répond aux besoins de nos enfants et de nos familles. Ce qui comporte:

- La construction d'une structure d'accueil pour des enfants malades dont les parents travaillent.
- La continuation du soutien financier à l'Ecole des parents («Eltereschoul»).

- L'amélioration de l'offre d'activités pour enfants et jeunes pendant les vacances d'été, ceci en coopération avec la Maison relais, les associations sportives et culturelles ainsi que le «Kulturhuef» et le CRIAJ.
- Des discussions pour une éventuelle exploitation d'un nouveau foyer de jour sur le terrain du «Foyer Museldrauwen» et l'Institut St-François» avec le soutien financier de la part de la commune.
- L'augmentation de l'offre de crèches privées.
- L'agrandissement de la cour de la Maison relais et du Cycle 1 (anciennement préscolaire).
- L'acquisition de terrains afin de pouvoir agrandir les infrastructures scolaires.
- Une coopération renforcée avec le conseil d'enfants MaKaRo.
- L'agrandissement des aires de jeux.

## **Intégration**

L'intégration sociale de tous les citoyens est très importante. Grevenmacher est une ville multiculturelle qui offre une patrie à plus de 70 nationalités. Nous nous engageons à promouvoir l'intégration pour nos citoyens non-luxembourgeois.

Nous envisageons:

- La réalisation du Plan d'intégration.
- L'augmentation de l'offre de cours de luxembourgeois en collaboration avec le «Maacher Lycée».
- Le développement de notre brochure de bienvenue.
- L'élaboration d'un nouveau concept pour le «Festival des Nations».

## **Aspect sociaux**

Entre 2011 et 2017 un grand nombre d'efforts dans le domaine social ont été réalisés. Nous poursuivons une politique sociale transversale dans tous les domaines politiques par:

- La continuation de notre engagement au sein de l'Office social.
- Le soutien aux familles socialement défavorisées.
- Le financement de nouveaux locaux pour la «Kleederstuff» dans le complexe «Réngmauer» de la SNHBM dans la rue des Remparts.

## **Tourisme et culture**

Le tourisme et la culture sont complémentaires dans notre ville. De nombreux projets ont été réalisés au cours des dernières années.

Nous souhaitons réaliser:

- L'achèvement de la rénovation de la «Maison d'Osbourg» afin que l'Ecole Régionale de Musique Grevenmacher puisse s'y installer à nouveau.
- La phase 3 de la Place du Marché, ceci après la finalisation des travaux pour le parking souterrain dans la rue des Remparts.
- La construction d'une auberge de jeunesse près du «Kulturhuef».
- La finalisation des travaux de réaménagement de la promenade de la Moselle entre le quai Marie-Astrid et le pont transfrontalier ainsi que le réaménagement de la promenade entre la piscine et les courts de tennis.
- La mise en place d'installations techniques pour les bateaux de croisières fluviales sur le quai près de la piscine.
- Une couverture finançable pour le «Kulturhuef» (par exemple un auvent en toile).
- La continuation de la distinction honorifique pour citoyens méritants au niveau de la culture.
- Une participation continue aux initiatives locales, régionales, nationales et interrégionales pour la promotion du tourisme.
- La plantation de vignobles supplémentaires au centre-ville.
- La continuation de l'organisation de manifestations culturelles telles que «Gaassefest» ou «Fakelzuch».

- La promotion d'expositions thématiques ainsi que du «Nopeschfest», etc.
- La réalisation de la phase 2 de la galerie en plein air «Turgaass».
- La continuation de la mise en place de la signalisation touristique.
- La continuation de la valorisation de l'histoire locale ainsi que des nombreux documents historiques (archivage).
- Une nouvelle campagne de promotion pour la ville de Grevenmacher (film).

## Environnement

Nous nous engageons à poursuivre une politique écologique durable en promouvant la protection du climat et de la nature. La politique énergétique et climatique devra être traitée localement. Beaucoup de petits pas contribuent à une meilleure protection du climat et de l'environnement. Nous poursuivons:

- Les travaux d'assainissement des sources communales au «Geyershaff».
- L'entretien du système de canalisation d'eau potable.
- La continuation d'une politique écologique en favorisant également le recyclage (tris des déchets lors des manifestations).
- La sensibilisation de la population et des entreprises en ce qui concerne le recyclage.
- L'introduction d'un prix de l'eau équitable pour les ménages privés, les entreprises industrielles, les agriculteurs et les viticulteurs.
- L'adaptation des infrastructures communales aux énergies renouvelables.
- La commune comme modèle de référence en ce qui concerne un parc automobile écologique, la prévention des déchets, des mesures sur la réduction de consommation d'énergie.
- L'exploitation complète du potentiel existant des énergies renouvelables (e. a. l'installation du photovoltaïque sur certains toits communaux).
- La sensibilisation de la population au sujet de la réduction de consommation en énergie et en eau par des initiatives myEnergy, des informations au bulletin communal, des workshops, etc.
- L'objectif de la prochaine étape du Pacte Climat (obtenir 75% des points).
- L'objectif de garantir une meilleure qualité de l'air et une moindre contamination par le bruit.
- L'utilisation systématique de l'éclairage LED dimmable dans les espaces publics.
- L'extension du réseau de gaz naturel.
- Des plantations sans pesticides sur les places publiques.
- Le soutien de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Le soutien des initiatives promouvant le «car-sharing».
- Le soutien financier aux personnes privées pour des travaux de construction durable.

## Sports et loisirs

Le sport et les loisirs sont déterminants pour la qualité de vie et promeuvent la vie commune. Nous projetons:

- La continuation de l'allocation de subsides pour l'encadrement des jeunes dans les associations sportives.
- La valorisation des installations «op Fooscht» (aire de jeux/parc d'escalade).
- L'agrandissement de l'aire de jeux près de l'esplanade.
- La continuation de la distinction honorifique pour citoyens méritants au niveau du sport.
- L'acquisition d'un nouveau terrain «op Flohr» à côté du terrain de football actuel, afin d'y installer un petit terrain de football supplémentaire.
- La construction d'une nouvelle piste de course au stade op Flohr.
- La construction d'un quatrième terrain de tennis au hall de tennis.
- Une prolongation éventuelle des heures d'ouverture du bain en plein air.

## **Jeunesse**

Une ville dynamique comme Grevenmacher a besoin de jeunes qui sont disposés à participer activement à la vie communautaire: «Maacher powered by youth»: Les associations jouent un rôle important quant à la participation des jeunes à la vie communautaire. Après avoir mis à disposition la «Zéintscheier» au CRIAJ, pour l'encadrement des jeunes, nous nous engageons pour:

- La reconnaissance des jeunes méritants.
- La création d'un conseil communal pour jeunes.
- La révision du concept «Young Friday».
- La mise en place d'une rubrique «Jeunesse pour la Jeunesse» sur le site internet de la commune.
- La mise en œuvre de l'initiative «Al trëfft Jonk».

## **Seniors et personnes à mobilité réduite**

Les personnes âgées ainsi que les personnes à mobilité réduite souhaitent pouvoir vivre et habiter dans leur environnement familial aussi longtemps que possible. Ils veulent s'engager pour d'autres dans la société, continuer à s'instruire, être actifs culturellement et sportivement.

Nos priorités:

- Le maintien de la participation financière pour les services de secours.
- La création d'infrastructures pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées ainsi que l'adaptation des bâtiments publics ainsi que les trottoirs aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées.
- L'installation de bancs publics supplémentaires.
- La mise en œuvre du Plan communal établi pour les seniors.